

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 3695**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Énergie et génie climatique spécialité Conduite et gestion d'opérations en thermique du bâtiment

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, Université Joseph Fourier Grenoble I Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président d'université de Grenoble I, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, Président de l'université de Grenoble I

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

230 Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel du chauffage et de la climatisation évalue, rédige et discute des projets en thermique du bâtiment.

En tant que chargé d'affaires, il prend en charge une affaire de l'avant-projet à la livraison. Il est chargé de la négociation avec le client. Il procède à l'élaboration technique d'un projet d'ouvrage ou d'installation. Il prévoit les moyens nécessaires à la réalisation des travaux. Il établit leur coût prévisionnel à partir de calculs technico-économiques.

En tant que conducteur de travaux, il a la responsabilité d'un ou plusieurs chantiers. Il planifie, organise et contrôle les travaux en veillant au respect des règles de sécurité. Il conçoit, câble et dépanne les installations. Il est responsable de la qualité technique, de la rentabilité et du respect des délais. Il assure la gestion des hommes, des matériels et des matériaux ainsi que le suivi administratif.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants :

- Conducteur de travaux

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1106 : Ingénierie et études du BTP

F1201 : Conduite de travaux du BTP

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

Communication et management, cadre législatif et réglementaire, gestion, comptabilité, évaluation des coûts

Enseignements techniques (options) :

- Bâtiment et Travaux publics (organisation de travaux, assurance qualité, durabilité, spécialisation ouvrages en montagne)

- Climatisation (techniques de climatisation, chauffage, traitement de l'air, utilisation de logiciels professionnels)

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	Idem
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	Idem
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

OUI NON

Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/99 publié au JO du 24 novembre 1999 et au BO n°44 du 09 décembre 99

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.ujf-grenoble.fr/>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :